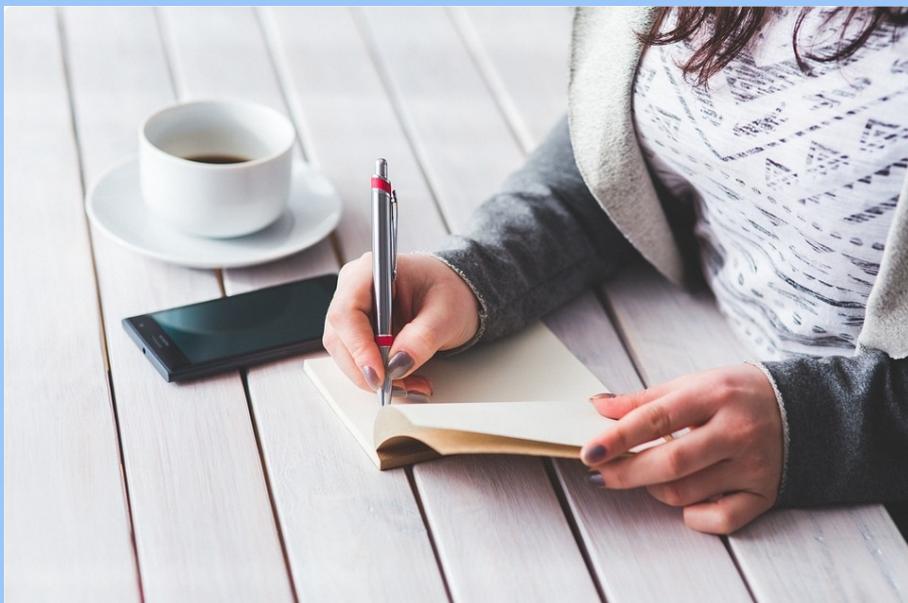


## **CAP EMPLOI 16 : Un exemple de reconversion professionnelle**



### **Témoignage de Sylvie, accompagnée par le Cap emploi 16**

« Après un burn-out et souhaitant effectuer une reconversion professionnelle, j'ai commencé par étoffer mon CV par quelques certifications : TOEIC, Voltaire et une VAE ayant pour but de valider mon niveau Bac +2. J'ai bien sûr parallèlement chercher du travail, hélas sans succès.

Après près de 2 ans sans emploi et sans plus aucune indemnité de chômage, j'ai fait part de mon souhait de faire une formation qualifiante pour avoir "un métier dans les mains" et pouvoir sortir de la spirale "des emplois du commerce" qui ne m'avait pas réussie puisqu'elle s'était achevée par un burn-out.

Malheureusement, si je pouvais faire une formation, aucune indemnité ne m'étais octroyée et se posait pour moi des problèmes financiers importants (mon conjoint à l'époque était à temps partiel), ne serait-ce que pour me rendre à la-dite formation.

Pôle emploi me proposait plusieurs fois par mois des emplois dans le domaine viticole, et ma condition physique ne me permet pas d'occuper un poste physique.

Je décidais alors de faire une demande auprès de la MDPH pour faire reconnaître mon handicap, chose que je n'avais pas jugée nécessaire auparavant.

Lorsque ma reconnaissance a été faite, j'ai pu être accompagnée par Cap emploi, et j'y ai découvert un accompagnement personnalisé et très humain, prenant en compte tous les aspects de mon handicap physique mais également mes soucis financiers et mon état psychologique.

Mise en confiance par cet accueil, j'ai pu, avec ma conseillère Aurélie Le Moigne, faire le point sur ma situation, mon désir de changer de métier. Si le métier de mes rêves était inaccessible car il nécessitait une formation longue (formatrice), nous avons pu déterminer un autre type d'emploi qui me conviendrait.

Ma conseillère m'a ensuite orientée vers une formation de "gestionnaire de paie", j'ai pu recevoir une rémunération de la région me permettant d'étudier sereinement et d'obtenir mon titre professionnel fin juin 2018.

Les recherches d'emploi pendant l'été ont été peu fructueuses mais j'avais bon espoir de trouver un emploi dès la rentrée.

À la rentrée un poste de formatrice en français m'a été proposé pour un remplacement, j'ai accepté très heureuse de pouvoir, même momentanément, exercer cette profession, en attendant un poste plus pérenne dans la gestion de paie.

Ce remplacement c'est prolongé sur quelques mois et aujourd'hui j'ai signé un CDD d'un an en tant que formatrice en français, un emploi où je m'épanouis complètement dans une structure humaine et où je me sens utile.

Oublié le burn-out, je vais travailler avec plaisir, je ne vois pas les journées passer. Ce contrat que j'ai signé est validé par Cap emploi et me permet de travailler et de me former au métier de la pédagogie, chose qui aurait été presque impossible si je n'avais pas fait déclarer mon handicap.

La morale étant qu'on ne peut pas tout prévoir dans la vie, et qu'il faut se donner les moyens de réussir, parfois alors la vie vous fait un cadeau comme c'est le cas aujourd'hui pour moi.

Merci à toute l'équipe de Cap emploi. »

CHEOPS  
47 rue Eugène Oudiné  
75 013 PARIS  
cheops@cheops-ops.org  
www.cheops-ops.org



[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 CHEOPS